

Résumé non technique

HCTSIN GT Transparence

Mathieu LOSINGER

18 mars 2020



Sommaire

1. Objectif / Rôle du RNT

2. Méthodologie

3. Présentation du RNT

Cas NCPF R2 et T2

4. Diffusion du RNT

Objectif / Rôle

Pourquoi élaborer un Résumé Non Technique (RNT) ?

- **Présenter une modification/évolution des ateliers/INB au public**
- **Langage compréhensible par tous**
- **Niveau d'information adapté au besoin**

Dans quel cadre ?

- **Initialement en accompagnement des dossiers nécessitant une enquête publique**
 - Mis en œuvre pour les modifications des Décrets
→ Pièce 8 du dossier d'enquête publique : Etude de maîtrise des risques
 - Procédure régie par l'Article R. 593-47 du code de l'environnement (ex Article 31)
- **REX positif des dernières instructions**
 - Extension ECC et Extension EEVLH
 - Demande de la commission d'enquête de déployer ce type de document pour l'étude d'impact
→ Pris en compte dans le cadre de l'extension du domaine de traitement (combustibles FUGEN)
- **Evolution : Applicable à toutes modifications/créations d'atelier significatives**
 - Modifications substantielles (R. 593-47) → exemple : Extension du domaine de traitement
 - Certaines modifications notables (R. 593-55) ayant un impact significatif sur les bâtiments, les procédés ou l'environnement



Méthodologie

Sur la base

- **Guide Orano** : Elaboration des versions communicables au public des rapports de sûreté
- **Déclinaison La Hague** : Règles pratiques de banalisation des rapports de sûreté destinées à la consultation du public

Définition des principales exclusions sous l'angle

- **Malveillance**
- **Secret industriel / propriété intellectuelle**
- **Contractuel**

REX des instructions

- **Niveau de détails**

Exemple d'exclusions

- Description d'équipements trop détaillée non nécessaire à la compréhension du public
- Localisation des bâtiments, des matières et des équipements sensibles [malveillance]
- N° des locaux, précision de leur zonage et de leur famille de ventilation et les informations relatives aux accès aux locaux et à leur protection physique [malveillance]
- Informations relatives à la conduite des installations, y compris le détail des asservissements [malveillance]
- Informations relatives à l'alimentation électrique et autres fournitures d'utilités, aux systèmes de sauvegarde [malveillance]
- Caractéristiques des équipements (dimensions, capacités, nature des matériaux, performances,...) [propriété intellectuelle]
- Détails de l'analyse de sûreté : calculs, hypothèses, nom des codes de calcul utilisés ... [propriété intellectuelle]
- Les informations appartenant aux clients d'Orano Cycle (ex : caractéristiques de combustibles) [contractuel]

RNT

Présentation du projet

- Etat initial de l'atelier
- But de projet

Maitrise des risques

- Présentation générique de l'ensemble des risques associés à un atelier nucléaire
- Explication des dispositions mise en place pour maitriser ces risques appliqué au projet

Conclusion

- Synthèse de la maitrise des risques
- Raison du remplacement des évaporateurs



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
PRÉSENTATION DES INB 116 et 117	4
PRÉSENTATION DU PROJET	6
Principe des ateliers de séparation R2 et T2	6
Principe de la concentration des produits de fission	6
État initial	7
Objet du projet	7
DISPOSITIONS DE MAÎTRISE DES RISQUES.....	8
Inventaire des risques	9
Maîtrise des risques d'origine nucléaire.....	10
Maîtrise des risques d'agressions internes	14
Maîtrise des risques d'agressions externes.....	18
Maîtrise des autres risques	21
PRISE EN COMPTE DES ACCIDENTS POTENTIELS.....	22
Analyse de scénarios.....	22
Les plans d'urgence.....	22
CONCLUSION.....	24

Diffusion

Site internet ASN

En vue de la consultation du public pour la décision ASN sur le génie civil de NCPF

Préfecture et/ou mairie

Pour les enquêtes publiques



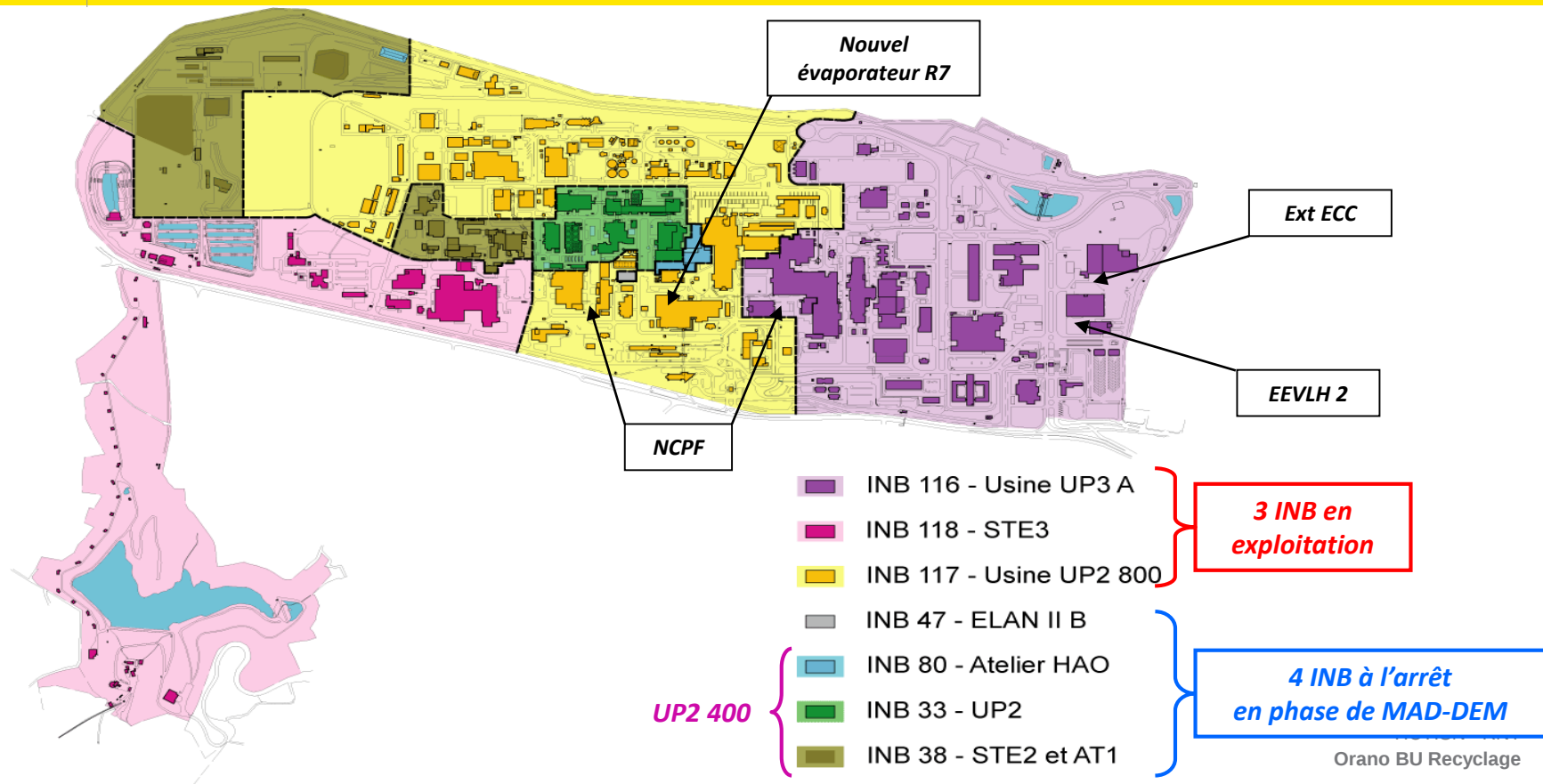
orano

Donnons toute sa valeur au nucléaire

Back-up

Réexamen

Les INB de l'établissement de la Hague



Plan type d'un réexamen Orano

Le rapport de réexamen articulé autour de 10 chapitres

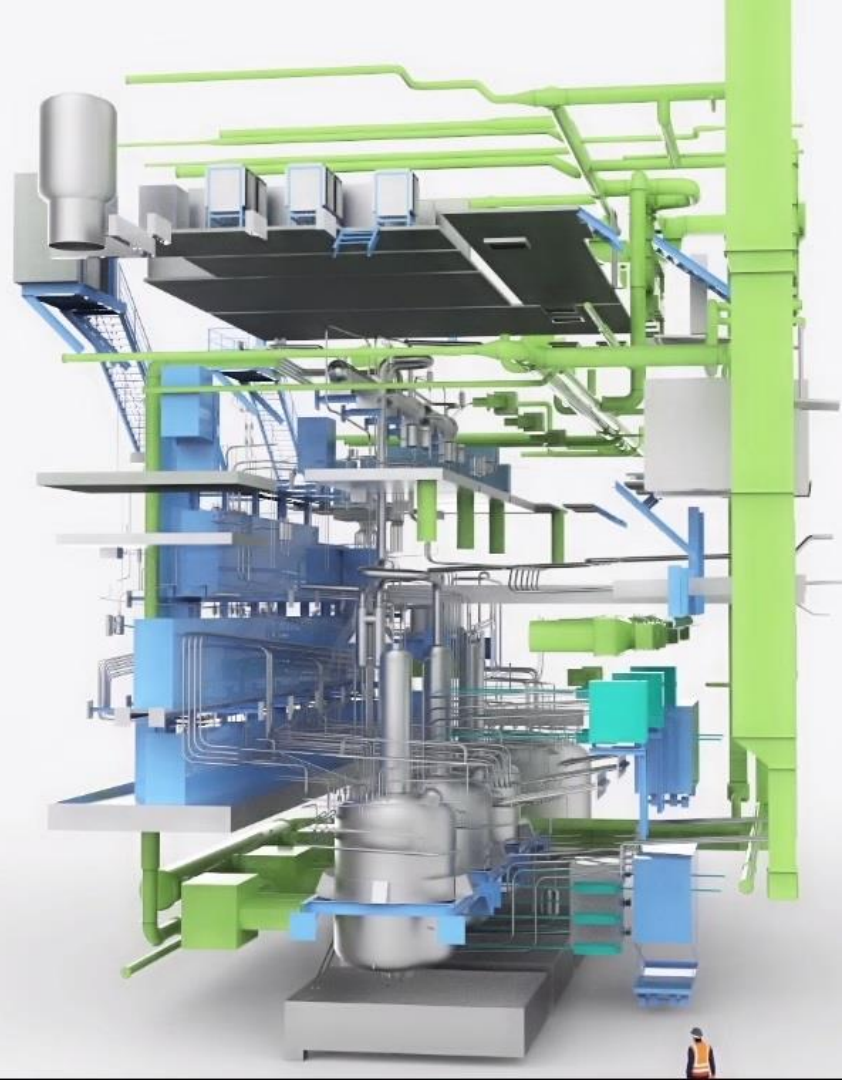
- 1. Objet (contexte réglementaire, méthodologie, ..)
- 2. Présentation de l'installation
- 3. Evolutions réglementaires
- 4. Bilan d'exploitation et de surveillance
- 5. Evènements et retour d'expérience
- 6. Examen de conformité
- 7. Evolutions à 10 ans
- 8. Réévaluation de sûreté
- 9. Facteurs organisationnels et humains
- 10. Conclusion et programme d'actions

Le dossier de réexamen est constitué de 14 pièces

- PIECE 0 : Plan du dossier et glossaire
- PIECE 1 : Introduction
- PIECE 2 : Référentiel de sûreté applicable
- PIECE 3 : Evolutions réglementaires et actions de conformité associées
- PIECE 4 : Bilan d'exploitation et de surveillance et des modifications / évolutions
- PIECE 5 : Bilan des évènements
- PIECE 6 : Evolution de l'état de l'art, des connaissances et méthodologies d'analyse
- PIECE 7 : Evolutions à 10 ans
- PIECE 8 : Etat de la conformité et du vieillissement
- PIECE 9 : Analyse FOH
- PIECE 10 : Réévaluation de sûreté
- PIECE 11 : Plan de démantèlement
- PIECE 12 : Etudes transverses
- PIECE 13 : Conclusion et programme d'actions

Back-up

**Nouvelle Concentration
des Produits de Fissions
(NCPF)**



NCPF

Le projet consiste à maintenir et pérenniser les capacités évaporatoires des ateliers R2 (UP2-800) et T2 (UP3-A)

- **Conception identique des annexes NCPF R2 et T2.**
 - **Chaque annexe abritera 3 évaporateurs de design très proche de celui des évaporateurs existants en intégrant le REX et les évolutions réglementaires**
 - Une inspectabilité étendue atteignant plus de 70% de la surface
 - Une augmentation des épaisseurs de parois pour intégrer le REX de R2 et T2
 - Des nouvelles barrières de défense (sectorisation boucles caloporteur et ventilation)
 - **Réutilisation des fonctions existantes sur R2 / T2 en les raccordant aux annexes (boucles eau surchauffée, eau de refroidissement, ventilation procédé...)**
- **Réalisation des travaux de construction et MSA sous le régime des modification notables soumises à autorisation**

NCPF

Principales actions menées & dates associées

- **Dépôt d'un Dossier d'Options de Sûreté**
 - NCPF R2 en Décembre 2015 / NCPF T2 en Juin 2016
- **Réalisation du terrassement des annexes**
 - NCPF R2 en Octobre 2016 / NCPF T2 en Décembre 2016
- **Article 26 d'autorisation de construction du génie civil**
 - Dépôt des dossiers de sûreté en Mars 2017
 - Décision ASN de Novembre 2017 autorisant les travaux de construction
 - Emission d'un résumé non technique pour la consultation du public d'Octobre 2017
- **Lancement de la fabrication des équipements**
 - Evaporateurs début 2017 / Cuves Février 2018

Planning prévisionnel du projet

- **Autorisation de raccordement des équipements et réalisation des essais en 2020**
- **Arrêt de la fonction de concentration des unités existantes en 2021 pour NCPF T2 et 2022 pour NCPF R2**
- **Mise en service actif selon article 20 de NCPF R2 en 2022 / NCPF T2 en 2021**

Fond de fouille de R2



Radier de T2



NCPF

Formage viroles colonne



Formage + dômes
colonnes et trous
d'homme



Cintrage cannes



Formage viroles bouilleurs



**“ Bon avancement des ”
fabrications, fourniture
des premiers appareils
prévue en fin d'année.**

Cintrage et découpe ½
coquilles fonds et viroles



Formage
+ fonds et dômes
Ø3000 bouilleurs

